

Commission des aînés

PROCÈS-VERBAL

3^{ème} séance – 14 septembre 2023 - 13 h 33 - à 15 h 57

Salle Lafontaine, 1^{er} étage

Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Jean Lessard, Président et conseiller municipal

Jocelyn Blondin, Vice-président et conseiller municipal

Stéphanie Legault, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Gisèle Bisson, Membre organisme – Académie des retraités de l'Outaouais

Alain Faussurier, membre citoyen

Pierre Gendron, Table des aînés de Gatineau

Secrétaires

Véronique Leduc – Adjointe administrative aux commissions et comités – DG

Chantal Blais – Adjointe administrative aux commissions et comités - DG

Ressources internes

Anick Fortin – Coordinatrice aux commissions et comités – DG

Sébastien Vallée – Directeur – SLSDC

Josée Marcil – Agente de développement social et communautaire – SLSDC

Shauna-Louise Cameron – Agente de développement social et communautaire - SLSDC

Invité.es

Patricia Gougeon – Directrice générale adjointe – Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Citoyens

Laurent de Crombrugghe

ABSENCES :

Anne Villeneuve, Société Alzheimer Outaouais

Mylène Berger, Office de l'habitation de l'Outaouais

Mychelle Vaive – Chef de service– Planification et développement des communautés – SLSDC

Patrick Campeau – Chef de section – Développement des communautés – SLSDC

La séance débute à 13 h 33.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Jean Lessard souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne que le service 211 est en service depuis le mois de juillet.

2. Adoption de l'ordre du jour

Jean Lessard demande l'ajout des points suivants au varia :

- Certificat de Reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA)
- Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Il est proposé par Alain Faussurier

Appuyé par Gisèle Bisson

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente avec les ajouts au point varia.

Adoptée

3. Dépôt et suivi du procès-verbal du 18 mai 2023

Aucun suivi au procès-verbal.

4. Période de questions citoyennes

Laurent de Crombrughe s'adresse à la Commission au sujet des enjeux de la pratique de la pétanque à Gatineau. Il mentionne que 6 organismes de pétanque sont actifs sur le territoire de la ville de Gatineau et environ 500 personnes pratiquent, annuellement, ce sport régulièrement.

Voici le résumé des enjeux soulevés :

- Absence de la mention du boulodrome de la rue Berri dans le rapport de consultation traitant des infrastructures récréatives et sportives réalisé en 2021;
- Le local de la rue Berri est désuet et n'est pas accessible aux personnes ayant un handicap et ne comporte que quatre (4) allées de pétanque;
- Roulement annuel de membres qui utilisent le boulodrome pendant la saison estivale, ce qui témoigne de peu d'attrance que suscite le boulodrome;
- Réclame un boulodrome de qualité qui pourrait être logé au premier étage de l'édifice de la Fonderie.

En terminant, Laurent de Crombrughe souhaite avoir des alliés afin que la ville de Gatineau ait un boulodrome de qualité et attire des boulistes de partout en province. Il est demandé aux membres de la Commission d'appuyer leur démarche.

Une copie de la correspondance est remise à Anick Fortin.

Les membres demandent comment se définit un boulodrome de qualité et ce que cela représente comme coût. De plus, advenant que la Ville ne puisse répondre à leur demande en infrastructure, il est demandé si un plan B est prévu.

Il est répondu que le boulodrome doit être accessible, et qu'un aménagement règlementaire doit inclure dix (10) allées d'une largeur de 3 mètres et demi à 4 mètres ainsi qu'une longueur de 15 mètres. La hauteur du plafond doit permettre aux personnes de lancer les boules de façon sécuritaire. Un fonds de développement a été créé dans le but de contribuer aux travaux d'infrastructures. Des démarches ont été faites afin de voir à la possibilité de louer un local. Cette option n'a pas été retenue, car les coûts sont trop élevés. Laurent de Crombrughe mentionne qu'une rencontre est prévue le 4 octobre avec le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés afin de discuter des différentes options.

Sébastien Vallée ajoute que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a entamé une réflexion concernant la révision des politiques relevant du Service ainsi que la volonté d'élaborer un cadre sportif dans le but de se doter d'orientations claires et cohérentes. Actuellement, pour le Service, la pétanque est considérée comme un sport extérieur et des discussions sont en cours sur comment le sport pourrait être exercé à l'intérieur. L'analyse tiendra compte de la polyvalence des usages dans le but d'optimiser les espaces.

Il est demandé qu'elles sont les raisons qui justifient le fait que la pratique de la pétanque sur la rue Berri n'est pas publicisée sur le site de la Ville. Des vérifications seront faites.

Des discussions ont lieu concernant la possibilité d'obtenir d'autres sources de financement provenant du provincial. Il est mentionné que les organismes peuvent s'adresser à la Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais qui offre du soutien à ce niveau.

La présidence suggère aux membres de poursuivre la discussion en séance à huis clos.

5. Présentation : État d'avancement du Plan d'action intégré 2022-2026

Un état d'avancement du plan d'action intégré 2022-2026 est présenté. Un bilan sommaire de l'événement à la *Rencontre des aînés* est fait. Les membres sont invités à formuler des commentaires quant à leur appréciation de l'événement et sur la suite de cette initiative.

Jocelyn Blondin se joint à la rencontre à 14 h 10.

Les membres présents à l'événement mentionnent que les participants ont apprécié cette initiative et souhaitent que cela se reproduise annuellement et que le public cible soit élargi. Certains se questionnent sur la possibilité d'inviter certains organismes ou associations à promouvoir leurs activités.

Il est répondu qu'une rencontre est prévue avec le Service de l'interaction citoyenne de la Ville afin de discuter des suites et de la collaboration pour ce type d'événement.

6. Présentation : Bilan 2022 du Plan d'action intégré Famille, aînés et personnes handicapées 2022-2026

Une présentation du bilan 2022 du plan d'action intégré est présentée. L'objectif est d'obtenir une recommandation sur le dépôt du bilan au conseil municipal.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est assujettie à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration sociale, scolaire et professionnelle et que cette loi oblige les municipalités à produire un plan d'action et un bilan annuel, à l'égard des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE le processus annuel de mise à jour a permis de constater que les mesures proposées pour 2023 peuvent être reconduites telles quelles;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des aînés s'est engagée, dans son Plan de travail 2022-2023, à prendre connaissance du bilan annuel;

La Commission des aînés recommande au conseil municipal :

CA-2023-02

- *d'accepter la mise à jour 2023 et le dépôt du bilan 2022 du Plan d'action intégré - Famille, aînés et personnes handicapées 2022-2026.*

Proposé par Alain Faussurier

Appuyé par Jocelyn Blondin

Adoptée à l'unanimité

Pause de 15 h 01 à 15 h 19

7. Recueil des Aînés d'exception par la Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Patricia Gougeon présente le mandat et la composition de la Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais. Elle ajoute qu'une consultation a été réalisée avec les organismes aînés, il y a deux ans, afin de connaître les enjeux vécus par les aînés. Trois thématiques prioritaires en sont ressorties, telles que le maintien à domicile, le transport ainsi que le logement.

Elle explique les démarches qui ont été effectuées pour la création du recueil, *Aînés d'exception en Outaouais*. Une copie du recueil est distribuée aux membres présents. Il est mentionné que le recueil n'a pas encore été déposé aux membres du conseil d'administration de la Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais et le lancement est prévu le 18 septembre. Dans ce contexte, le recueil est sous embargo jusqu'au lancement.

La prochaine édition sera sous le thème suivant : L'intergénérationnel fait des étincelles. Le projet sera développé avec la contribution des écoles secondaires et primaires.

Des questions sur le déploiement du recueil sont posées.

8. Recrutement des membres de la Commission

Anick Fortin informe les membres que deux postes sont à pourvoir à la Commission, soit un poste de membre citoyen et un poste organisme aîné.

Elle ajoute qu'une banque de candidatures permanente pour le recrutement des membres pour l'ensemble des comités et commissions de la Ville a été développée afin d'améliorer le processus de nomination des membres. Lorsque l'information sera disponible, elle sera acheminée aux membres pour la partager dans leurs réseaux.

9. Varia

9.1 Certificat de reconnaissance MADA reçue du gouvernement du Québec :

La Ville de Gatineau a reçu du gouvernement du Québec la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA) qui vise à souligner la qualité de la démarche MADA entreprise par une municipalité et qui donne accès à un programme de soutien financier.

Jean Lessard fait la lecture de la lettre adressée à la mairesse de la Ville de Gatineau et informera les membres du conseil municipal.

9.2 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Les membres sont informés du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui visent à soutenir financièrement les projets communautaires. Les demandes doivent être complétées avant le 28 septembre 2023. L'information sera acheminée aux membres par courriel pour faire circuler l'information.

10. Levée de la séance



Il est proposé par Gisèle Bisson

Appuyé par Pierre Gendron

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 15 h 57.

Adoptée

DISTRIBUTION :

	
PRÉSIDENT JEAN LESSARD	COORDONNATRICE ANICK FORTIN

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière